

Le Mot du Maire



Le vote du budget, exercice majeur dans la vie de la collectivité s'est achevé le mercredi 31 mars 2010. Le constat du désengagement de l'Etat a une nouvelle fois été fait. Nous avons été fidèles à nos engagements, et ce malgré une conjoncture lourde. Les taux d'imposition ont été maintenus au même niveau que l'année précédente et ce tout en maintenant notre volonté affichée de poursuivre de gros chantiers cette année.

Notre détermination à mettre en œuvre nos projets, notamment sociaux, est manifeste : la première réunion de quartier a eu lieu, d'autres suivront, le Conseil Jeunes est constitué, les premiers jardins familiaux ont vu le jour.

Malgré un temps froid et sec, Paris Nice a montré notre savoir-faire en matière de réception et de communication. Les sourires sur les visages des enfants et du public venus nombreux, ont donné du baume au cœur dans cette période tourmentée.

Christian Rouzières
Maire de Mours

ZOOM SUR LES REUNIONS DE QUARTIER

Les élus à la rencontre des moursaises et des moursais sur le terrain

Des réunions de quartier sont prévues sur tout le territoire communal divisé en 5 secteurs ruraux et 6 quartiers en ville.

Une rencontre est programmée chaque trimestre, la dernière a eu lieu le 24 avril 2010. Elle concernait le sud de la commune : de l'Estrade au Viala.

D'ici la fin de l'année 2010, deux autres réunions auront lieu : l'une en centre-ville, l'autre en secteur rural.

Ces rendez-vous se déroulent en principe le samedi matin de 10h à 12h, pour un maximum de fréquentation et en dehors des périodes de gros travaux agricoles, pour la campagne.

Après un bref rappel des projets communaux et éventuellement des travaux prévus dans le quartier concerné, la parole est donnée aux riverains. Ils peuvent ainsi faire part de leurs interrogations ou exprimer leurs demandes pour leur environnement proche ou pour la commune en général.



Le 20 février 2010, les habitants du quartier de Puechroux - Calsacy se sont exprimés.

Ils ont porté une grande attention à la présentation du projet de réfection de la route de Calsacy et d'extension de l'assainissement sur le secteur, ainsi qu'à celle du projet d'interconnexion en eau de la route départementale 663 à Puechroux.

Le jeudi 11 mars 2010, presque trois ans jour pour jour après son précédent passage à Maurs, **PARIS-NICE a retrouvé les routes de la châtaigneraie cantalienne**. Un fois encore, Maurs s'est montrée à la hauteur en co-organisant comme il se doit, cette manifestation d'envergure.

Toutes les équipes municipales, élus, personnel et bénévoles associatifs, étaient sur le pont très tôt le matin aux côtés des membres d'Amaury Sport Organisation (ASO), pour assurer le succès de la manifestation. La mobilisation a été générale pour fêter la venue de PARIS-NICE, des coureurs, de Christian Prudhomme et de Bernard Hinault.

Les préparatifs



Le Podium installé



Gonflage de l'Arche de Départ par les membres ASO



Mise en place des banderoles par les élus et les équipes municipales



Les préparatifs du casse-croûte, en cuisine et en salle

Bernard Hinault et Christian Prudhomme à la rencontre des écoliers maursois



Le jeudi 11 mars à 9h15, les élèves de l'école primaire du Pauverel ont accueilli, Bernard Hinault et Christian Prudhomme pour une interview réalisée dans le cadre d'un projet pédagogique mené autour du cyclisme, qui s'accompagnera d'une sortie de deux jours à vélo de Maurs à Marcolès à la fin juin.

Bernard Hinault a répondu en toute simplicité aux nombreuses questions préparées par les écoliers pas intimidés le moins du monde.

La mobilisation maursoise à son comble



PARIS-NICE
2010



Les abords du podium ont été pris d'assaut par le public venu en nombre malgré le temps. La foule n'a pas ménagé ses efforts pour acclamer les coureurs, prendre des photos et tenter d'obtenir les sacro saintes dédicaces.

C'est dans la convivialité que les grands noms du cyclisme se sont prêtés à l'exercice.

Les anciens, tout comme les enfants des écoles ont bravé le froid pour assister à la fête.

Départ fictif : le compte à rebours est lancé



Christian Rouzières, Maire de Maurs ; Monique Delort, 1ère Adjointe et Vincent Descoeur Député et Président du Conseil Général du Cantal, prêts pour donner le départ.



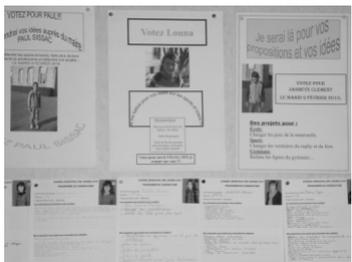
Le Maire, Christian Rouzières et Mme Delort, 1ère Adjointe, remettant la médaille de la ville à Bernard Hinault.



Le peloton quitte Maurs direction Saint - Constant où le départ réel sera donné, via Mende.



CONSEIL JEUNES : Des idées neuves pour la commune



Les professions de foi

« Ce conseil est la traduction de la volonté municipale de donner la parole aux jeunes, de les initier à la citoyenneté et de les impliquer dans la vie de leur cité » souligne Monique Delort, 1ère adjointe en charge des affaires scolaires.

Ce projet piloté par les élus en concertation avec les différents partenaires (écoles et collèges publics et privés) s'est concrétisé par la mise en place du « Conseil Jeunes » de Maurs, le mercredi 10 février 2010.

La mobilisation s'est faite rapidement. Les candidats ont mis toute leur énergie dans la préparation des professions de foi, qui n'avaient rien à envier à celles des hommes politiques aguerris. Parmi les initiatives proposées : créer une association pour promouvoir les sports peu pratiqués, réaliser des ruches pour sauvegarder les abeilles, rendre le gymnase plus fonctionnel...

Élections et prise de fonction des jeunes conseillers

Après la présentation des professions de foi, le vote s'est déroulé à la Mairie de Maurs. Pour ce faire, une urne a été installée et les 265 votants étaient munis d'une carte d'électeur. La répartition des dix-huit jeunes conseillers s'est effectuée comme suit : 7 élèves du Collège des Portes du Midi, 3 du Collège Saint-Flore, 5 de l'Ecole Primaire du Pauverel et 3 de l'Ecole Saint-Jean, soit dix-huit élus.



Les dix-huit Conseillers Jeunes ont donc pris leurs fonctions, le mercredi 10 février 2010, à la mairie, dans la salle d'honneur, en présence du Maire de Maurs, des élus de la commission vie sociale, vie scolaire, santé ; de François Vermande, Conseiller Général et de Jérémie Morel, Animateur Municipal. Ils ont ainsi pu échanger avec les élus, faire part de leurs projets pour la commune et découvrir le lieu où se tiendront les futures réunions du Conseil. En effet dans ce lieu se tiendront deux à trois réunions plénières par an au minimum.

Après avoir recueilli les impressions de quelques jeunes élus, Christian Rouzières a clôturé cette mise en place, en souhaitant à tous les jeunes conseillers « une bonne année démocratique ».

Les dix-huit élus

Louana Boisseau, Clément Janheyre, Jade Canonge-Puech, Liam Golding, Marius Leroy, Ugo Cook, Alexandra Huriez, Antoine Bessieres, Anthonine Lachiver, Estelle Lavigne, Ludivine Sagnes, Elisa Semenzin, Clément Bessieres, Dylan Dabey, Manon Raffy, Steven Cannet, Valentin Blanc, Sofyan Berredjm.

Inscriptions dans les commissions

Judi 8 avril 2010, les Conseillers Jeunes se sont réunis en Mairie, en présence des élus, encadrés par l'Animateur Jérémie Morel pour la mise en place des commissions. Après une présentation des commissions, chaque conseiller s'y est inscrit, en fonction de ses centres d'intérêt. Il leur était proposé de choisir entre 3 commissions, à savoir : sport et loisirs, culture et communication ou environnement.

Dans la foulée, les dates des premières réunions ont été fixées. Elles se dérouleront dès la rentrée des vacances de printemps.

UN PROJET DE CONSTRUCTION ?

Deux lotissements communaux, situés en centre-ville, sont à votre disposition : le lotissement « Le Camp » (11 lots) et le lotissement « Le Conte » (18 lots).



Un plus pour le Lotissement « LE CAMP » : Le PASS FONCIER

Le Lotissement Le Camp proche du centre-ville regroupe 11 lots viabilisés de surfaces allant de 615 à 1151 m². 5 lots sont encore disponibles à la vente, au prix de 25 € le m². Dans le cadre de sa politique sociale, pour favoriser l'accès à la propriété des ménages à revenus modestes, la municipalité a réservé trois de ces lots au PASS FONCIER. Pensez-y ! Pour plus de précisions n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

Plus d'informations au 04 71 49 00 32 et/ou www.ville-maurs.fr (rubrique « La Ville » puis se loger).

JARDINS FAMILIAUX



Les jardiniers prenant possession de leurs parcelles guidés par les Élus

Un lot de jardins familiaux a vu le jour dans l'enceinte de l'enclos du Truel. Ils sont attribués gratuitement et mis à disposition pour une durée d'un an reconductible.

L'objectif principal de ce projet est d'une part d'offrir aux maursois du centre bourg la possibilité de cultiver un potager et d'autre part, d'encourager des comportements sociaux oubliés dans la société actuelle, à savoir : **convivialité et courtoisie, solidarité et entraide, respect des autres et de l'environnement.**

Un comité de pilotage a été mis en place. Il est composé du Maire, de membres du Conseil Municipal qui ont porté le projet et de membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) garants du caractère social de l'initiative. Ce comité a pour tâche d'analyser les candidatures et de veiller au respect du règlement intérieur établi.

Le règlement :

- Il privilégie une culture respectueuse de l'environnement, en encourageant des méthodes telles que la récupération d'eau, le compostage, les désherbages mécaniques. Chaque jardinier s'engage à le respecter en y apposant sa signature.
- Des recommandations stipulent également que cet espace mis à disposition annuellement ne devra engendrer aucune nuisance pour le voisinage, mais au contraire participer à la valorisation des espaces inutilisés tout en permettant la pratique d'un loisir et d'une activité familiale.

Ce jardin familial, avec 5 premiers lots réalisés dans l'enclos du Truel, sera peut-être suivi, si la demande s'exprime, d'autres propositions dans les années à venir.

Les jardiniers ont pris possession de leurs parcelles de 80 m² environ, le 26 mars 2010. Leur impatience, le printemps étant là, était bien compréhensible.

ANIMATIONS COMMUNALES : Le programme de l'été...

Pour la Commission Vie Associative, Sports, Loisirs, Culture et le Service animation de la commune, c'est déjà l'été ! Le choix des animations est arrêté et le calendrier définitif présentant les programmes est en préparation. Un été 2010 sous le signe de la diversité : arts de la rue, arts du cirque, concerts, marchés de pays, feu d'artifice du 13 juillet... Une animation par semaine en centre-ville pour ravir petits et grands, pour se dire que l'été est bien là.



Photo JC PRATT

LES TEMPS FORTS DE L'ETE

- **Jeudi 8 juillet, place des Cloîtres** : Spectacle du groupe de création du LIDO, Ecole du Cirque de Toulouse.
- **Mardi 13 juillet au Domaine du Fau** : Pleins Feux sur le Fau - 2^{ème} édition - Spectacle Pyrotechnique sur l'étang, Animation Musicale, Marché de Pays à partir de 19h.
- **Mercredi 14 Juillet, à partir de 21h, place des Cloîtres** : Bal Populaire animé par Robert Barrès.
- **Mardi 20 juillet sur le Tour de Ville** : Marché de Nuit et Marché de Pays.
- **Jeudi 22 juillet** : Concert de Musique Classique à l'Abbatiale Saint-Césaire (sous réserve).
- **Du samedi 24 juillet au samedi 7 août** : 21^{ème} Salon des Peintres - Salle Le Veyre
Avec la participation des enfants de l'association « Mine de Rien ».
Horaires : du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 16h à 19h
Le dimanche de 10h à 12h30
- **Jeudi 29 juillet à l'enclos du Truel** : projection cinématographique en plein air, à partir de 22h
- **Jeudi 5 août sur le Tour de Ville**: Théâtre de rue, spectacle « GIGN » par Carnage Production.
- **Mardi 10 août au domaine du Fau** : Marché de Pays à partir de 19h.
- **Mercredi 11 août** : Préalables du Festival de Théâtre de Rue d'Aurillac avec la compagnie « Les Piétons » à partir de 18h.
- **Jeudi 26 août sur le Tour de Ville** : Spectacle de rue en déambulation nocturne, par la Compagnie AKOUMA.
(Cf.Photo en haut de page)

Photo JC PRATT

Le programme définitif des Animations Municipales de l'Eté sera disponible fin mai, au format papier à l'accueil de la Mairie, à la Bibliothèque Municipale, à l'Espace Multimédia et à l'Office de Tourisme ou consultable en ligne sur le Site Internet de la Commune.

La Commission Vie Associative, Sports, Loisirs, Culture et le Service Animation de la commune travaillent également à l'organisation des 12^{èmes} Rencontres de Métiers de l'Artisanat d'Art qui se dérouleront les 10 et 11 octobre 2010.

Pour Tout contact
Mairie de Maurs - BP 32 - 15600 MAURS
Tél. 04 71 49 00 32 Fax : 04 71 49 00 81
email : mairie@ville-maurs.fr

Licences d'Entrepreneur de Spectacles
N° 2 - 1027801 - N°3 - 1027802

Publication : Mairie de Maurs
Directeur de Publication : Christian ROUZIERES
Directrice de la Rédaction : Jeanine HERCOUET-TESTA
Ont participé à la rédaction : Les membres de la Commission
Communication, Relations extérieures.
Maquette : Virginie CESANO
Impression : IMPRIMERIE CHAMPAGNAC - Aurillac
Tirage : 1200 exemplaires - **Dépôt légal** : Mai 2008